

DOSSIER DE PRESSE



L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL DES LITIÈRES POUR CHATS



2024

MICHAEL BEHNKE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE LA FILIÈRE DES LITIÈRES VÉGÉTALES AU SEIN DE LA FÉDÉRATION RCUBE.

LES LITIERES VÉGÉTALES : L'ATOUT DANS LES BIODÉCHETS



La création de la filière des litières végétales au sein de RCube est l'aboutissement d'un travail que nous avons commencé en 2020 en France. Alors qu'il existe depuis des années des alternatives écoresponsables à base de fibres végétales, chaque année, environ 612 000 de tonnes de litière usagée à base de matières premières minérales finissent dans les décharges françaises. La litière pour chat est rarement considérée comme un problème environnemental. Or, le végétal offre des performances bien supérieures à la litière minérale standard. Il est grand temps de repenser et de remplacer, voire d'interdire les déchets minéraux !

C'est tout le sens de l'initiative de Plant Litter Association (PLA) qui a souhaité sensibiliser l'ensemble des citoyens, collectivités, scientifiques, universitaires et fabricants pour faire rimer litières pour chats avec durabilité.

Pionnière en la matière, l'Italie s'est engagée dans cette voie dès 2012 avec PLA Italie, fondée à Milan.

Depuis, la France et l'Allemagne lui ont emboîté le pas.

Notre initiative "Cats For Future" en France et en Allemagne y contribue fortement. Notre institutionnalisation au sein des instances nationales françaises va nous permettre

d'accélérer et de développer nos actions.

En France, depuis 2020 nous avons déjà sensibilisé des députés, des centaines de collectivités territoriales, des sénateurs, des conseillers du Cesé (Conseil social économique et environnemental) et de nombreuses associations d'élus.

Le dernier arrêté conjoint entre le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique du 15 mars 2022 sur les emballages, nous démontre que nous devons convaincre davantage pour démontrer que les litières végétales sont vertueuses et qu'elles peuvent être incorporées sans risques aux biodéchets. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, on sait aujourd'hui que les litières végétales permettent, en France, d'économiser près de 500 000 tonnes de CO₂ (à raison de 33 kg de CO₂ par chat et par an) lors de la production et du transport. Il y a 15.1 millions de chats en France. Nous devons dès aujourd'hui, encourager les bonnes volontés et sensibiliser les citoyens en quête de consommation durable !

Avec l'aide de tous, nous pouvons développer encore davantage la filière des litières végétales durables, écologiques, responsables, déjà en plein essor.

Bonne lecture !

Sommaire

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES LITIÈRES MINÉRALES

L'édito de Michael Behnke, représentant de PLA en France et en Allemagne

- L'atout dans les biodéchets

2

Une initiative européenne

- À propos de PLA

4

Les litières pour chats : un défi de poids toujours d'actualité

- Le danger particulier des silices
- La problématique de l'enfouissement

5

Les avancées et les freins en 2023

- La Loi Anti-Gaspillage pour Economie Circulaire (AGEC)
- Des expérimentations à recenser et analyser
- Un tri à la source trop restrictif
- Aménager la collecte et mieux informer les consommateurs
- Les erreurs de tri
- L'obsolescence des équipements & les difficultés à investir
- L'avis des composteurs et des associations environnementales
- Trois questions à deux spécialistes

7

Les collectivités en première ligne

- Un tri à la source trop restrictif
- Aménager la collecte et mieux informer les consommateurs
- Les erreurs de tri
- L'obsolescence des équipements & les difficultés à investir
- L'avis des composteurs et des associations environnementales

12

Les 5 revendications de PLA

14

Contacts / Annexes

15

UNE INITIATIVE EUROPÉENNE

PLA (Plant Litter Association) est une association européenne, fondée en 2012 à Milan en Italie pour promouvoir l'utilisation de la litière végétale.

A travers des parcours de sensibilisation et d'information, les membres de PLA appliquent leur savoir-faire sur le terrain dans leurs secteurs d'expertises respectifs.

Ils se rendent disponibles pour organiser des événements et des initiatives qui sont de véritables moments de formation et de promotion. PLA était présente lors du festival de l'environnement à Berlin le 4 juin dernier : 80.000 visiteurs lors de cet événement le plus important de la ville.

Au sein de PLA, outre des fabricants et des distributeurs de litières issues des sous-produits de céréales, participent des producteurs de litières à base de bois, des universités, la grande ONG Legambiente et la parlementaire européenne Patrizia Toia. De nombreuses collectivités se sont associées à la sensibilisation et notamment le comté de Venise et des collectivités de Lombardie.

L'Italie a une petite longueur d'avance sur les deux autres pays puisque la TVA y était réduite pour les litières végétales. Mais le gouvernement Meloni a abrogé cette loi.

En Allemagne, très active, certains membres du gouvernement, les élus des Länder et les responsables fédéraux ont pris position en faveur de la transition écologique vers les litières

végétales.

En France, Cats For Future, est désormais co-portée par la Commission de la filière des litières végétales de RCube. Mais aussi par des collectivités, des associations d'élus et environnementales et des think tanks tels que l'Inec, par exemple.

En dépit d'un premier amendement sur l'interdiction des litières minérales (hélas rejeté en 2021) et que de nombreuses collectivités appellent de leurs voeux, il s'agit également de clarifier les choses sur le plan réglementaire. En parallèle, les administrations souhaitent obtenir des précisions et des preuves scientifiques sur l'innocuité de la réutilisation des litières végétales. Or, si l'innocuité n'est plus vraiment un sujet. Les études démontrent que l'hygiénisation à 67°C (voire plus) durant une heure assure la suppression pathogènes (listéria, salmonelles) et parasite tels que la toxoplasmose. Restent le frein psychologique et les réticences au changement des agents en charge de la politique sanitaire en la matière que Cats For Future doit encore convaincre.

C'est la raison pour laquelle PLA a lancé une expérimentation en mars 2024 visant à démontrer la qualité et l'innocuité du compostage des biodéchets incorporant des litières végétales souillées.

UN DEFI DE POIDS TOUJOURS D'ACTUALITÉ



Le chat est de loin l'animal préféré des Français¹, idéal quand on habite en zone urbaine. Il est parfaitement adapté à la vie en appartement. C'est aussi un grand consommateur de litière. Et ce, même, lorsque qu'il réside dans un foyer en zone rurale. Selon les chiffres du Fediaf, les chats, en France, seraient plus de 15.1 millions fin 2022. 92 % des litières utilisées aujourd'hui sont des litières minérales et seulement, 8 % des litières végétales. Celles-ci à base de bois ou de céréales sont produites à partir d'une matière première secondaire renouvelable : sciures, déchets issus de forêts éco-certifiées et déchets de céréales. Les litières pour chats représentent en moyenne 3 à 5% du volume des ordures ménagères en France². Or, ce sont des déchets principalement non valorisables : 612 000 tonnes de déchets issus des litières minérales souillées.

Il existe deux types de litières minérales :

- celles qui sont pour la plupart extraites des pays lointains (Turquie, Sénégal et Canada) et qui nécessitent l'excavation de tonnes de roches et

sont séchées plusieurs heures dans des fours (à gaz) à haute température. 2 fois plus lourd que les litières végétales, il faut ensuite les transporter ce qui augmente encore l'empreinte carbone.

- celles à base de silice, produites à partir du sable, elles sont chauffées à très haute température et sont produites en Chine à partir de centrales à charbon le plus généralement.

Ce sont des ressources non renouvelables dont les déchets ne peuvent être valorisées ni par combustion, ni par méthanisation ou par compostage.

Le danger particulier des silices

L'agence de sécurité sanitaire a confirmé le lien entre la silice cristalline et le risque de développer des maladies respiratoires³. Or, les litières à base de silice contiendraient en outre des acides sulfuriques et des adjuvants pour maximiser l'absorption⁴.



1 Statistiques 2018-2019, Kantar média

2 Infographie Rettenmaier issue de l'ACV

3 <https://www.leparisien.fr/societe/la-silice-cette-poussiere-cancerogene-que-l-on-respire-tous-22-05-2019-8077509.php>

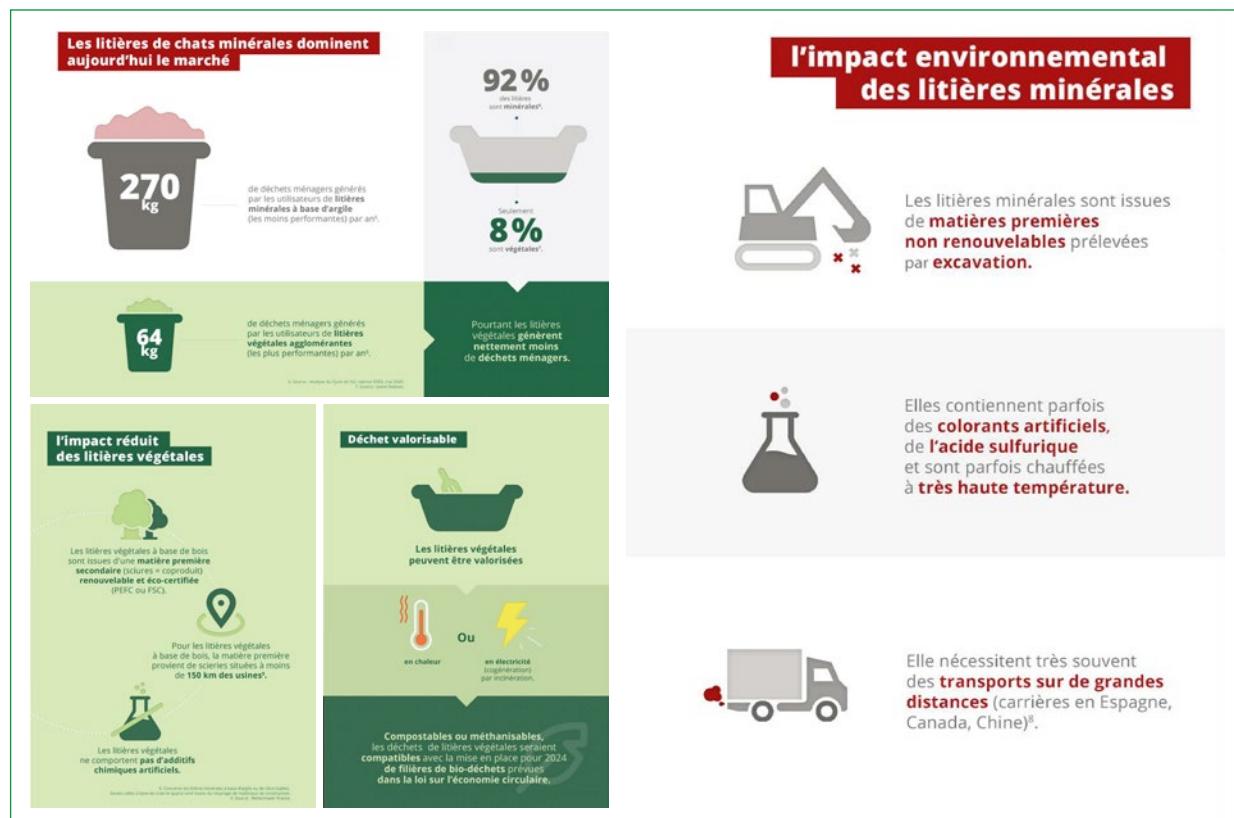
4 <https://www.anses.fr/fr/content/exposition-%C3%A0-la-silice-cristalline-des-risques-%C3%A9lev%C3%A9s-pour-la-sant%C3%A9-des-travailleurs>

La problématique de l'enfouissement

Une fois jetés, ces déchets sont pour la plupart amalgamés avec les ordures ménagères et non triés. 68 % sont valorisés énergétiquement, 24 % vont en décharge (et sont enfouies) et 8 % sont compostés ou méthanisés*. Or, les sites d'enfouissement sont amenés à disparaître à l'horizon 2025 comme le veut la loi sur la Transition énergétique pour une croissance verte {dite loi TECV}. Comme l'indique Jean-Christophe Pouet, chef du service mobilisation et valorisation des déchets à l'Ademe dans une interview accordée au journal Le Monde daté du 15 mai 2017 : « Nous avons un objectif de réduction de 50 % des sites d'enfouissement en 2025. Or, si l'on considère qu'à ce jour 30 % de nos déchets sont enfouis, cela veut dire que dans sept ans, ce chiffre passera à 15 %. [...] Nos déchets, lorsqu'ils sont triés, peuvent être, soit valorisés sous forme de matière première, soit, s'il s'agit de refus de tri (ce qui n'est pas valorisable), être transformés en chaleur ou en électricité ».

Produire beaucoup moins de déchets et en faire une matière valorisable, c'est précisément tout l'enjeu au centre de l'initiative Cats For Future. Michael Behnke rappelle en effet que : « Les litières minérales sont inertes, qu'elles ne produisent pas d'énergie et qu'elles deviennent des mâchefers toxiques. ».

Source : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/chiffres-cles-dechets-france-35514.php4>



5 https://www.lemonde.fr/les-cles-de-demain/article/2018/02/19/les-sites-d-enfouissement-sont-voués-a-disparaître_5259224_4758288.html

LES AVANCÉES ET LES FREINS EN 2023

LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR ECONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)

Que dit la loi ?

La loi Agec, le plan France relance, la loi Climat, la stratégie bioéconomie pour la France, la feuille de route économie circulaire et la programmation énergétique du pays ont formulé plusieurs principes, dans la continuité de l'action du MTE et du MAA. A savoir :

- ◆ Réduire les déchets, tendre vers le zéro déchet et développer l'économie circulaire.
- ◆ Réduire l'enfouissement des déchets ménagers (maximum de 10 % en 2035).
- ◆ Trouver des alternatives aux engrains azotés minéraux et augmenter la part d'azote organique dans l'agriculture française.
- ◆ Développer la filière de la méthanisation.
- ◆ Augmenter le carbone stocké dans le sol pour lutter contre le dérèglement climatique (initiative 4 pour 1000).
Et pour atteindre ces objectifs, il est prévu de :
 - ◆ Mettre en place le tri à la source et la collecte séparée des déchets organiques.
 - ◆ Permettre aux déchets présentant des propriétés d'innocuité, de biodégradabilité et de compostabilité similaires aux biodéchets d'être collectés conjointement avec les biodéchets.
 - ◆ Permettre le développement d'une filière des biodéchets.
 - ◆ Aider les collectivités et leurs groupements à structurer cette filière via des aides dans le cadre du Plan de relance.

L'initiative Cats For Future remplit pour une bonne partie les exigences de cette loi.

Alors qu'on parle de la stratégie nationale bas carbone dans l'Hexagone, il paraît important de confirmer que si l'ensemble des propriétaires de chats opérait une transition vers les litières végétales, ce seraient 33 kg de CO₂ économisés par an et par chat selon une étude ACV Suisse. Soit près de 500 000 tonnes /an.

Source : bilan écologique des animaux domestiques et de compagnie

DES EXPERIMENTATIONS A RECENSER ET ANALYSER

En ce qui concerne les biodéchets, il apparaît que les collectivités recherchent encore des lignes conductrices fiables pour les collecter et les traiter. En effet, **aujourd'hui, seulement 30 % des foyers en France ont accès à une collecte séparée des biodéchets.**

Une étude de l'Ademe de 2017 souligne que 32 % des 125 collectivités interrogées acceptaient les litières animales mais sont en butte à des refus réglementaires et plus précisément d'ordre sanitaire dès qu'il s'agit d'écouler les produits issus du compost au-delà de la restitution gratuite aux habitants.

L'initiative Cats For Future a interrogé une cinquantaine de collectivités début 2023 pour mieux connaître les pratiques de celles qui ont effectué les expérimentations. Ce qui pèche, c'est le manque d'homogénéité des décisions administratives sur les territoires.

«Les collectivités attendent des positions politiques claires pour pouvoir se mettre en ordre de bataille.» explique l'un des interviewés, responsable biodéchets dans une collectivité.

6 Ces expérimentations précisent toutes le fait de ne pas utiliser ce compost pour un usage destinées à une consommation de fruits et de légumes en raison des risques sanitaires encourus.

UN TRI À LA SOURCE TROP RESTRICTIF

Le dernier arrêté listant les emballages et déchets compostables, méthanisable et biodégradables pouvant être collectés avec les biodéchets est trop restrictif. En effet, il n'incorpore pas les litières végétales alors que c'est le cas des feuilles mortes et des mouchoirs souillés. Par ailleurs, il autorise tout de même les collectivités à faire comme elles le souhaitent mais sans modalité contraignante.

Résultat ? Cette demi-mesure ne satisfait ni les associations spécialistes du compostage, ni bien entendu, la filière des litières végétales. Cats For Future avait plaidé en octobre 2021 pour une conception plus extensive et un arrêté complémentaire après une expérimentation. Elle a réitéré sa demande lors des consultations sur le socle commun des fertilisants organique en novembre 2023.

En effet, Cats For Future entend bien démontrer que non seulement le gisement des litières végétales est conséquent et vital pour remplir les objectifs que se sont assignés les deux ministères : celui de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et celui de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Mais qu'il va également permettre au grand public de contribuer bien plus activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

AMÉNAGER LA COLLECTE ET MIEUX INFORMER LES CONSOMMATEURS

Une étude allemande diligentée par Cats For Future démontre qu'une nette majorité de la population se prononce en faveur d'une meilleure protection du climat et de l'environnement en lien avec les animaux familiers et d'un changement de mentalité vers une plus grande durabilité. C'est surtout dans la tranche d'âge des 18-29 ans (62,8 %) et des 30-39 ans (62,7 %) que l'on estime qu'il est urgent d'agir.

Lorsqu'on a demandé au panel allemand ce que les consommateurs attendaient de la politique et des communes sur ce sujet, 57,2 % des personnes interrogées (61 % des 30-39 ans) ont clairement exprimé le souhait que les responsables politiques et les représentants des communes informent plus intensivement la population sur le problème environnemental des litières minérales pour chats ; qu'ils mettent en évidence les effets positifs des produits végétaux et qu'ils soutiennent le changement durable ou la transition.

LES ERREURS DE TRI

Le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires a fait valoir que l'une de ses réticences se rapportait aux erreurs de tri entre litières végétales et minérales.

Cats For Future a créé une brochure pour différencier litière végétale et litière minérale à partager sur les sites des collectivités et les réseaux sociaux : [cliquez ici](#)

Bientôt (à l'horizon 2025), naîtra un label qui permettra non seulement de repérer plus facilement les litières compostables et méthanisables mais aussi d'en garantir la très bonne qualité. PLA y travaille avec ses partenaires.

Pour remédier à ces erreurs de tri, Cats For Future lance des campagnes de sensibilisation auprès du grand public à l'instar de celles menées en Allemagne.

L'association a également lancé une vidéo qui a obtenu plus de 500 000 vues : [cliquez ici](#)

L'OBSOLESCENCE DES EQUIPEMENTS & LES DIFFICULTÉS À INVESTIR

En matière de biodéchets, les collectivités sont toujours en train de s'équiper pour répondre aux exigences de la loi. Elles rencontrent des difficultés pour financer leurs investissements via des organismes au premier rang desquels se trouvent l'Ademe. En effet, le compostage des litières végétales requiert un couple temps/température particulier (pour mémoire 67° pour éliminer les pathogènes les plus courants dont la toxoplasmose). Pour pallier cet état de fait, Cats For Future a lancé l'expérimentation sur un process de compostage à air soufflé réalisé par Christophe Boudet qui semble prometteur. Les résultats en seront communiqués fin septembre 2024.

L'AVIS DES COMPOSTEURS ET DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les composteurs ont une position commune n'a que peu varié :

- 1.** Il vaut mieux les litières végétales que les litières minérales car ces dernières finissent en mâchefer et à l'enfouissement.
- 2.** Il faut mélanger les litières végétales aux biodéchets et n'utiliser le compost que pour des plantations non alimentaires.
- 3.** Il y a des moyens techniques d'éliminer les listérias, salmonelles et autres toxoplasmoses en maintenant un couple température/temps adéquat via l'air soufflé et les composteurs électromécaniques.

C'est d'ailleurs tout le plaidoyer de France nature environnement (FNE), en la personne de Pénélope Vincent Sweet, qui est montée au créneau sur la question des biodéchets depuis déjà quelques années.

Voilà le point de vue de Christophe Boudet, de Formacompost

« *Il est tout à fait possible de composter les litières végétales de manière semi industrielle et d'éliminer les pathogènes avec de la chaleur soufflée qui amène en principe une température supérieure à 67°. J'utilise pour ma part, de la chaleur soufflée et un apport en intrants (de la paille).* »

TROIS QUESTIONS À : EMMANUEL ADLER, AUTEUR DU « RAPPORT SUR LA VALORISATION BIOLOGIQUE DES LITIERES DES CHATS »



Pouvez-vous vous présenter, quel est votre parcours ?

Je suis un ingénieur expert indépendant, spécialisé dans la valorisation des résidus organiques, formé en France et aux États Unis. Passé par les groupes Suez et Saur, je crée mon entreprise de conseil en 1997 pour apporter assistance à des maîtres d'ouvrage privés comme publics. Expert de justice, je prête une attention toute particulière aux règles de construction comme aux conditions d'exploitation des installations. Passionné, j'ai obtenu un doctorat de l'École des Ponts en 2020 pour mes travaux sur l'histoire des traitements des déjections humaines de la fin du 18e au début du 20e siècle. Engagé sur le plan humain, je préside le Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques (RISPO), association qui fédère plus d'une centaine d'acteurs de la filière et vise à favoriser le partage des connaissances pratiques et scientifiques entre praticiens.

Peut-on dire des litières végétales pour chat qu'elles sont biodégradables et à quelles conditions ?

Sous l'aspect de la gestion de déchets, après utilisation, les litières végétales destinées aux chats sont considérées comme des résidus organiques constitués par deux fractions principales, la litière proprement dite, issue de sciure de bois, et les déjections canines, plus ou moins humides.

Si la fraction végétale est riche en fibres de lignocelluloses, biodégradables dans une certaine proportion (la lignine est très résistante), les fèces et l'urine sont très facilement décomposés par les micro-organismes. Les litières végétales sont ainsi une matière intéressante pour le compostage comme pour la méthanisation, en sachant que la cinétique de biodégradabilité dépend de divers paramètres, comme la teneur en eau et en oxygène, le rapport carbone sur azote ou la température.

L'incinération et la méthanisation sont-ils les principaux débouchés et à quelles conditions ?

Dans le contexte réglementaire actuel et compte tenu des risques sanitaires associés aux déjections canines, deux filières de valorisation des litières souillées sont à considérer. Majoritaire en France, l'incinération permet de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de chaleur par cogénération. Procédé vert en développement, la méthanisation transforme la matière organique en biogaz riche en méthane (gaz de ville) et en digestat utilisable pour fertiliser les sols.

[Télécharger l'intégralité du rapport →](#)

EXTRAIT DE L'ETUDE D'HÉLÈNE FRUTEAU DE LACLOS : “NOTE SUR LA VALORISATION DE LA LITIERE A BASE DE SCIURE DE BOIS”



« En méthanisation, la litière végétale participe à la production d'énergie, permet d'équilibrer un rapport carbone/azote quand elle est mélangée à des déchets alimentaires et peut fournir un précurseur d'acides humiques dans le cadre de la valorisation agricole du digestat »

A côté de l'aspect énergétique, la sciure de bois par exemple peut présenter des avantages décisifs dans certains cas :

- Cas de digestion de biomasses très riches en azote (comme les déchets de cuisine) : elle permet, dans une certaine mesure, de rétablir un ratio carbone/azote plus favorable à une biodégradation
- Cas de collecte de biomasse très humide : elle permet de d'absorber l'eau libérée par la biomasse humide et d'éviter ainsi les coulures et l'apparition de zones mouillées anaérobies où se développent des fermentations intempestives génératrices d'odeurs nauséabondes. Par ailleurs la fraction non digérée des lignocelluloses est précurseur dans le sol des acides humiques, ce qui confère au digestat (résidu de digestion) une valeur agronomique non négligeable en tant qu'amendement organique.

Dans le cas de la litière souillée, outre la sciure de bois, il faut prendre en compte les déjections associées.

D'un côté les déjections présentent elles aussi un pouvoir méthanogène non négligeable, d'un autre côté elles renferment de l'azote et de l'eau : il conviendrait donc de confirmer ces aspects par des analyses sur des litières souillées, telles qu'elles sont en réalité dans les poubelles.

Comparaison litière organique (bois) et minérale (argile) : les deux types de litières peuvent être (et sont) collectées avec les biodéchets ménagers.

Ils n'induisent pas de problèmes biologiques ni mécaniques particuliers au niveau du traitement par méthanisation ou compostage. La litière organique présente l'avantage en méthanisation :

- De participer à la production d'énergie
- D'équilibrer un rapport carbone/azote quand elle est mélangée à des déchets alimentaires De fournir un précurseur d'acides humiques dans le cadre de la valorisation agricole du digestat. Il est donc tout à fait approprié de favoriser la collecte de la litière à base de sciure de bois avec les biodéchets avant un traitement par méthanisation

[Télécharger l'intégralité de la note →](#)

LES COLLECTIVITES EN PREMIERE LIGNE

INFORMER ET SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS

Via des campagnes d'emailing depuis avril 2021, Cats For Future a sensibilisé plus de 1 000 communautés de communes.

Plus de 5 % des communautés de communes l'ont été via des appels directs, des entretiens ou ont participé aux webinaires.

En 2022, plus de 4 millions de personnes ont été sensibilisées, ce sont plus de 13 millions qui l'ont été en 2023. aujourd'hui en 2024, si plus d'un tiers des communautés de communes se sont déjà équipés pour collecter et trier à la source les biodéchets, les deux tiers restant sont encore dans l'expectative après la mise en application de la loi AGEC.

Aujourd'hui, les collectivités attendent un assouplissement des positions des ministères et une harmonisation réglementaire en ce qui concerne les fertilisants organiques.

LES OUTILS DE SENSIBILISATION

- ◆ Les newsletters.
- ◆ Le site internet : www.catsforfuture.fr
- ◆ Un plaidoyer pour les ministères et les décideurs politiques nationaux. Un dossier de presse et des communiqués réguliers.
- ◆ Une présentation Powerpoint pour les responsables déchets.
- ◆ Une brochure destinée aux collectivités afin d'informer les habitants des territoires.
- ◆ Des outils numériques à partager sur les réseaux sociaux.

LE POINT DE VUE DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS ?

La plupart de celles qui ont été interrogées en 2021 plaident pour une action sans ambiguïté du législateur **allant dans le sens de l'interdiction des litières minérales** à l'horizon 2030, voire avant. Ce qui faciliterait le tri sélectif et la collecte ainsi que la caractérisation dans les biodéchets.

UNE EXPÉRIMENTATION POUR CONVAINCRE LES MINISTÈRES ?

Au vu des freins posés par les ministères, Cats For Future, travaille dans plusieurs directions :

- Travailler avec les collectivités qui lancent des appels à projet « zero déchets » pour mener des campagnes de sensibilisation à grande échelle de préférence dans les zones urbaines.
- Co-lancer et être partenaire d'une étude pour démontrer scientifiquement l'innocuité des litières végétales et leur apport dans les biodéchets pour améliorer les qualités des digestats.

PRÉSENTATION DU PROJET

Depuis le lancement de l'initiative Cats For Future fin 2021, les interlocuteurs de la coalition, qu'ils soient issus des collectivités territoriales, des associations ou des ministères, souhaitent la mise en place d'expérimentations probantes qui répondent à la fois aux exigences agronomiques et à celles liées à la sécurité sanitaire.

C'est la raison pour laquelle, après plusieurs pistes d'expérimentations, la méthode du compostage à air soufflé a été sélectionnée.

◆ Le choix du maître composteur

Christophe Boudet est à la manœuvre sur le site de Nevers (58) pour valider le process de compostage par air soufflé et la qualité du compost obtenu à l'issue de cette expérimentation, fin septembre 2024.

Membre du Réseau compost citoyen, spécialiste de la valorisation des toilettes sèches, il a une parfaite connaissance des exigences sanitaires et des process rigoureux pour permettre un compostage des biodéchets de qualité. De plus, il a l'habitude d'accompagner les collectivités territoriales en matière de réduction des déchets alimentaires.

◆ La méthode de compostage à air soufflé

Ce processus de compostage accéléré se fera à l'aide d'un composteur à air soufflé afin d'accélérer le processus de transformation, puis de maturation nécessaires. Le tout en 6 mois au lieu des 9 à 12 en bac classique. Ce qui permet de vérifier la température au cœur du compost en cours de fabrication ainsi que sur ses bords externes du bac.

◆ Un cahier des charges exigeant

La méthode avait été testée à Reims (sans litières pour chats) avec des déchets organiques émanant de la cantine du Collège-université : les températures en fin de process ont atteint plus de 67 ° sur plusieurs jours.

C'est la technique qui a été adaptée par Christophe Boudet pour l'expérimentation avec inclusion de litières. Il a été prévu de composter 1 000 litres de biodéchets en y incluant 7 % de litières végétales variées, tant à base de bois qu'à base de céréales. Les apports se font sur une durée de 8 semaines. Le tout, agrémenté d'un peu de broyat de bois et de foin. Ils se feront, de manière régulière, jusqu'à la fin du mois de mai. Ce qui permettra d'obtenir un compost d'ici septembre avec un test de germination vers juillet/août.

◆ La provenance des matières composant le compost

Les litières végétales proviennent d'un refuge pour chats géré par une association nivernaise. Les biodéchets proviennent d'invendus de fruits et légumes d'un magasin d'alimentation biologique de proximité.

« *L'apport des litières végétales diminue l'utilisation de foin et de broyat de bois puisque ce sont des matières plutôt sèches et carbonées. De plus, bien mélangées et aérées, les litières végétales, à hauteur de 7 %, ne diffusent plus cette odeur d'ammoniac désagréable. Nous sommes en début de processus puisqu'il n'y a que 300 litres de matière mais c'est prometteur* » constatait Christophe Boudet au début de l'expérimentation.

« *Nos souhaits sont d'obtenir des résultats probants afin d'inciter les collectivités territoriales à se projeter pour mettre en œuvre cette méthode à l'aide de plateformes de compostage analogues dans les quartiers. Il est urgent que nos ministères puissent réglementer sur ce sujet ou modifier les réglementations sanitaires en vigueur* » explique Michael Behnke.

ET DEMAIN ? LES 5 REVENDICATIONS

1 INTERDICTION DE LA LITIÈRE MINÉRALE D'ICI 2030

Dire non à la litière minérale c'est dire oui à l'éco-responsabilité et à la circularité. Nous visons à interdire les déchets minéraux d'ici 2030 car il s'agit d'un produit à usage unique qui gaspille des ressources et pollue l'environnement, alors que la litière végétale est récupérable dans les biodéchets. Nous estimons qu'il est irresponsable d'incinérer des déchets minéraux comme déchets résiduels alors qu'il existe des alternatives végétales qui protègent la nature et le climat, tout en offrant au consommateur des meilleures performances.

2 CARACTÉRISER LA LITIÈRE VÉGÉTALE USAGÉE COMME BIODÉCHET

Certaines communes françaises montrent l'exemple en effectuant une élimination écologique et responsable : du bac à litière à la poubelle des biodéchets. Le recyclage plutôt que l'incinération. L'utilisation de matières premières renouvelables pour éviter des déchets ultimes. Nous exigeons que tout cela soit encadré légalement pour permettre à tous les propriétaires de chat de jeter la litière dans la poubelle des biodéchets (dans le cadre du recyclage des déchets par les autorités locales compétentes.)

3 DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Des études montrent que le compostage industriel complet ainsi que la méthanisation de la litière végétale sont possibles. Les procédés sont techniquement au point. Dans le compostage industriel, l'accumulation de litières pour chats ne pose aucun problème si celui-ci est effectué correctement.

Substance riche en nutriments, le compost aide à fixer le CO₂ dans le sol ([principe du 4/1000](#)) et contribue ainsi à lutter contre le réchauffement climatique.

4 ENCOURAGER LES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Il faut récompenser les consommateurs qui font des choix écologiques et les encourager à acheter des produits vertueux !

Nous demandons donc un taux de TVA réduit pour les produits responsables, notamment les litières végétales pour chats. Chaque acte responsable en faveur de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique devrait être récompensé par une baisse d'impôt.

Moins de TVA pour une litière responsable s'avérerait rentable à moyen et long terme. Non seulement pour les propriétaires de chats mais aussi pour l'État ! Toutes les autres pistes qui visent cet objectif sont également à envisager (taxe carbone, baisse d'impôts directs,...).

5 RESPECTER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (SDG ONU)

De nombreux États, entreprises et institutions se sont engagés à suivre les objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.

Les objectifs 11 "Villes et communautés durables" et 12 "Consommation et production responsables et 13 "Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions" concernent directement la litière pour chat, de sa production, son transport, à sa consommation jusqu'à son élimination.

Nous, Cats For Future, défendons le respect de ces objectifs, des producteurs aux consommateurs, en passant par les distributeurs.

CONTACTS

Président de la Commission de la filière des litières végétales de RCube et administrateur de PLA :
Michael Behnke - +33 6 24 01 40 33 - michael.behnke@pla-europe.eu

Agence Media Presse et Communication

www.mp-c.eu/agence/ @mapyntonga

Marie-Pierre Medouga, cheffe de projet & chargée de plaidoyer - 06 22 78 71 38 -
passezauvegetal@mp-c.eu

ANNEXES

Rapport Adler [!\[\]\(9cc80862e225935f5e2ce39495f8c582_img.jpg\)](#)

Etude Fruteau [!\[\]\(8706f9f9febc74216a91030d11f10ce7_img.jpg\)](#)

L'infographie [!\[\]\(2ff238be5d86662d1213fe4dadd67c96_img.jpg\)](#)